

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
19/10/2019	14.06.2019	2019 - 3915

1. Intitulé du projet

Extension du Cimetière de la Renaie

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie des Sables d'Olonne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yannick Moreau, Maire

RCS / SIRET

2 0 0 0 8 2 1 3 9 0 0 0 1 1

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie 39 projet, soumis à cas par cas Catégorie 47, a) projet, soumis à cas par cas	<ul style="list-style-type: none"> - superficie totale du projet : cimetière actuelle : 29 000 m² + extension 24 780 m² soit 53 780 m². - superficie de l'extension du cimetière de 24 780 m² entièrement en surface boisée - superficie défrichement : 20 500 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du cimetière de la Renaie sur la commune des Sables d'Olonne sur une superficie de 2,4 ha.

L'extension du cimetière est prévue, dans la continuité du cimetière existant sur la partie nord. Elle se situe au niveau de l'emplacement réservé concerné par un boisement de plus de 30 ans. Le projet prévoit la réalisation d'un cimetière paysager respectant le terrain naturel. En effet, ce site correspond à d'anciennes conches. Ces terrains utilisés pour la culture maraîchère présentent un relief accidenté permettant de se rapprocher de l'eau et d'abriter les cultures du vent. L'aménagement consiste à utiliser les parties hautes pour réaliser les cheminements et les parties basses des conches pour installer les espaces funéraires (environ 1200 caveaux) et cinéraires (environ 1500 columbariums) (Volume totale à la fin de l'extension). Une partie des arbres est conservée.

L'extension est prévue en 4 tranches s'adaptant aux besoins funéraires et cinéraires de la Ville. Au vu du remplissage actuel, une tranche sera ouverte tous les 4 ans soit des travaux d'aménagement s'échelonnant sur 12 ans. Les travaux seront à chaque ouverture de tranche réalisés sur la période d'octobre à mars.

4.2 Objectifs du projet

Le projet doit répondre à la demande en constante augmentation d'espaces funéraires et cinéraires pour la Ville des Sables d'Olonne tout en préservant un cadre paysager de qualité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est prévu en quatre tranches qui seront réalisées en fonction de la demande.

Les travaux consisteront à défricher une partie de la zone boisée puis à créer des allées en bi-couches calcaires pour permettre les accès aux véhicules de service ainsi qu'aux utilisateurs. Puis, les zones de caveaux et de columbarium seront créées.

Le projet d'extension ne nécessite pas la création de stationnement supplémentaire car les besoins sont ponctuels et le parking existant est suffisant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux d'aménagement achevés, les espaces funéraires et cinéraires seront remplis au fur et à mesure des besoins. Ce site sera un lieu de recueillement pour les familles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- autorisation de défrichement,
- Incidences Natura 2000. L'extension du cimetière n'est pas incluse dans le site N2000 et aucun item des listes Natura 2000 n'est concerné. Cependant la zone d'influence durant la partie travaux peut impacter par les poussières le site N2000.
- procédure "loi sur l'eau", régime Déclaration à confirmer lors des études de conception dans le cadre des rubriques suivantes : rejet d'eau pluviales (2.1.5.0),
- Déclaration préalable pour la pose de la clôture.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- superficie totale du projet	- 5,3 ha
- superficie de l'extension	- 2,4 ha
- Superficie de défrichement	- 2,05 ha
- nombre de caveaux	- 1200
- nombre de columbariums	- 1500

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 48' 40" 8 O Lat. 46° 30' 47" 7N

Cimetière de la Renaie
Voie communale n°109
85100 Les Sables d'Olonne

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Les Sables d'Olonne

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'extension du cimetière est couverte par une : - ZNIEFF de type 1 (52 000 5767) Forêt et dunes de la vieille garenne à la Paracou - ZNIEFF de type 2 (52 000 5766) Dunes, forêt, marais et côteaux du Pays d'Olonne
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les Sables d'Olonne (85)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville des Sables d'Olonne est couverte par un Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement (PPEB) adopté le 30 mars 2015 et par un PPEB de la Vendée de 1ère échéance approuvé le 19/12/2011, de 2ème échéance approuvé le 11/03/2014 et de 3ème échéance approuvé le 28/12/2018. Le chemin communal n°109 n'est pas concerné par le PPEB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention des Risques Littoraux a été approuvé sur la Ville des Sables d'Olonne le 6 juillet 2012. Il a été annulé le 14 mai 2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site FR 521 2010 Dunes, forêts et marais d'Olonne - en limite de projet sur trois côtés
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site de la forêt d'Olonne et du havre de la Gachère (8528) en limite de projet sur trois côtés

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement pour les allées créeront du déblai. Le sol sur le secteur étant un sable, ce déblai sera réutilisé pour les besoins du cimetière.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour ne pas impacter la nappe d'eau, le niveau du sol dans les conches sera réhaussé de 80cm en terre végétale.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les études de conception n'ont pas été lancées dans l'attente du retour du cas par cas. Cependant, le projet d'extension nécessite le défrichage de 2ha maximum de forêt. Celle-ci est composée de l'habitat EUNIS G2.1 G2.1 - Forêts de Quercus sempervirents méditerranéennes. La densité de la forêt sera moindre à terme. Le projet sera réalisé dans le cadre de la démarche ERC. Les mesures compensatoires, si nécessaires, seront définies dans le cadre du dossier de défrichage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible de générer un impact pendant les travaux par du dérangement d'espèces et des poussières. Cependant, les travaux seront réalisés pendant des périodes les moins impactantes pour les espèces soit entre octobre à mars.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sur 2,05ha
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de feux de forêts .
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer un trafic de véhicules mais qui seront limités aux enterrements et aux visites sur site.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet vise à agrandir le cimetière. L'utilisation de produits de conservation des corps peut engendrer un risque sanitaire. La plupart des contaminants biologiques de la napper ont un parcours d'une longueur comprise entre 15 à 30m. L'impact sera donc limité et sera en profondeur.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors des travaux, la production éventuelle de déchets sera gérée selon la réglementation en vigueur au niveau de l'organisation du chantier (aires de stockage, évacuation si nécessaire, mise à disposition de bennes à ordures,...). Le service gestionnaire du cimetière met en place sur les cimetières un tri sélectif des déchets avec la réutilisation des déchets végétaux sur site suite à du compostage ou du broyage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux seront réalisés aux périodes les plus propices pour ne pas déranger l'avifaune présente sur le site soit durant d'octobre à mars. Un maximum d'arbres seront conservés dans le projet. S'il était nécessaire de réaliser des mesures compensatoires, la Ville des Sables d'Olonne projette la création d'une forêt urbaine sur plusieurs hectares, créant un réservoir de biodiversité en cœur de ville.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise l'extension du cimetière actuel avec la création d'une partie paysagère conservant au maximum le milieu naturel et la topographie accidentée du site. Un grand nombre d'arbre est conservé permettant l'accueil de l'avifaune. La phase travaux sera la période qui créera une perturbation par les poussières et le défrichage. Cette phase sera limitée dans le temps sur une période réduisant l'impact sur les espèces soit d'octobre à mars. Une fois aménagé, le site accueillera peu de visiteurs ce qui n'engendrera pas de perturbations sur la faune.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan des tranches de travaux de l'extension (Onglet 4.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Les Sables d'Olonne

le,

07.06.2019

Signature



Pour le Maire et par délégation,
Jean-Pierre CHAPALAIN
Adjoint délégué à l'Environnement
et au Cadre de Vie

